



TARIFS ET MODALITÉS DE LOCATION DES STUDIOS

1. Horaire

Les heures de disponibilité des studios de la loge – Espace Photo (ci-après, **la loge**) sont les suivantes :

Lundi :	Fermé
Mardi :	8h à 20h
Mercredi :	8h à 20h
Jeudi :	8h à 20h
Vendredi :	8h à 20h
Samedi :	8h à 20h
Dimanche :	9h à 17h

2. Tarifs et options

OPTIONS	TARIFS
1 heure	40 \$
Bloc prépayé (10h et plus)	15% de rabais
Bloc prépayé (50h et plus)	20% de rabais
Résidence annuelle*	5430 \$ (445\$/mois)

* La résidence annuelle vous offre les avantages suivants :

- 24 blocs de 8h (192 heures totales)
- Participation à l'exposition des résidents à la fin de l'année
- Votre nom en vitrine
- Réservation prioritaire des studios
- Votre logo affiché lors sur la porte du studio occupé

Toute heure supplémentaire, en dehors des heures normales de disponibilité des studios de [la loge](#), sera facturée au tarif horaire de 50\$ / heure et devra avoir fait l'objet d'une entente préalable avec [la loge](#).

Tous les tarifs sont assujettis aux taxes fédérales et provinciales applicables.

3. Réservation et paiement

Un premier versement correspondant à 50% du montant total de votre location sera exigé au moment d'effectuer votre réservation afin de garantir la plage horaire demandée.

Ce paiement devra être effectué dans les 24 heures ouvrables suivant la réservation et pourra se faire via les modes de paiements suivants : Carte de crédit, virement bancaire électronique (Interac) ou argent comptant.

Un non-paiement de ce premier versement dans les délais entraînera l'annulation de votre réservation et votre plage-horaire pourrait être proposée à une autre personne.

Le solde de la location sera payable avant le début de votre séance photo ou vidéo.

4. Politique d'annulation

En cas d'annulation de votre réservation moins de cinq (5) jours ouvrables avant la date prévue de celle-ci, le premier versement est non-remboursable et non-échangeable.

Si [la loge](#) est contrainte d'annuler la réservation, vous serez alors remboursé du montant de votre premier versement complet comme seul recours.

5. Politique sur les retards

Tout retard affectera votre temps de location et la séance ne pourra être prolongée, et ce, de manière à respecter l'horaire établi de la journée.

6. Utilisation des studios

À moins d'une autorisation expresse de [la loge](#), vous acceptez d'utiliser le studio uniquement à des fins de production photo ou/et vidéo.

L'usage de la musique en studio est permis, dans la mesure uniquement où celle-ci ne trouble pas les occupants des espaces de travail adjacents.

En quittant les lieux loués, vous êtes tenu (e) de laisser le studio dans le même état qu'il se trouvait au début de votre séance, y compris en vous assurant de disposer de vos déchets aux endroits indiqués par le personnel de **la loge**. Le personnel vous avisera quinze (15) minutes avant la fin de votre séance afin que vous puissiez libérer le matériel mis à votre disposition et remettre le studio en état avant de quitter.

En cas de défaut, **la loge** se réserve le droit de déduire à même le dépôt de sécurité (voir clause 9, ci-dessous) ou de vous facturer l'excédent du coût des réparations ou de l'entretien ménager requis pour remettre les lieux en état.

7. Assurances

Il est fortement recommandé de souscrire à une police d'assurance civile avant d'utiliser les lieux loués. Aucune preuve ne vous sera cependant exigée lors de la location.

8. Responsabilité

Vous déclarez avoir les compétences et connaissances requises pour utiliser les lieux et l'équipement photos ou vidéos loués.

Le cas échéant, vous serez tenu responsable de toute perte ou dommage causé par votre faute ou celle de toute personne, modèle, client ou personnel vous accompagnant, à la suite d'un usage anormal ou inapproprié des lieux et/ou des équipements loués.

Sauf en cas de négligence grave ou de faute lourde ou intentionnelle, **la loge**, son personnel ou ses agents, n'assume aucune responsabilité en cas de blessure subie durant l'utilisation des studios par vous ou toute personne, modèle, client ou personnel vous accompagnant sur les lieux loués.

Sauf en cas de négligence grave ou faute lourde ou intentionnelle, **la loge**, son personnel ou ses agents, ne peut être tenue responsable d'aucune façon, des pertes ou dommages matériels causés par le feu ou le vol, quels qu'ils soient.

Il vous revient aussi de vérifier que le(s) modèle(s) retenu (s) pour la séance en studio possède l'âge légal permis pour effectuer la prestation de travail demandée. **La loge**, son personnel ou ses agents, se réserve le droit de mettre fin au contrat de location advenant qu'elle constate une violation de l'âge légal.

La loge, son personnel ou ses agents, se réserve le droit de mettre fin immédiatement à une séance en cas de non respect des présentes conditions, d'abus ou de tout autre situation ou comportement jugé inacceptable, et ce, sans remboursement du paiement de location.

9. Dépôt de sécurité

Un dépôt de sécurité de 200\$ est requis et sera entièrement remboursé à la fin de votre location, soit une fois que le personnel de la loge aura convenu que le studio et les équipements ont été remis en bon état.

Ce dépôt peut être effectué par carte de crédit, virement bancaire électronique (Interac) ou argent comptant, et sera perçu lors de votre prise de possession du studio.

Pour les transactions par carte de crédit, le montant sera pré-autorisé et non-facturé, sauf s'il est établi que le studio n'a pas été laissé dans le même état qu'il était au début de votre séance, ou si des équipements ont été endommagés.

10. Équipement

Chacun des studios est muni de l'équipement de base suivant :

- 2 têtes de flash avec trépied
- 2 diffuseurs au choix (parapluie et softbox)
- 1 trépied caméra
- 1 support de fond de scène

Des fonds en papier (blanc, noir et vert chroma) sont aussi disponibles. Votre location inclut 4 pieds linéaires. Chaque pied linéaire supplémentaire utilisé sera facturé au coût de 5\$.

Un accès Wifi est également disponible. Le code vous sera remis à votre arrivée.

D'autres pièces d'équipement peuvent être disponibles sur demande. Vérifiez la disponibilité auprès du personnel de [la loge](#), au moment de votre réservation.

11. Lois et district judiciaire

En cas de litige, les parties élisent domicile dans le district judiciaire d'Iberville (755) suivant les lois du Québec.

83 rue Richelieu, local 101
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 6X2

[lalogephoto.com](#)

